



Organisation De L'aviation Civile Internationale

**SEIZIÈME RÉUNION DU GROUPE AFI DE PLANIFICATION  
ET DE MISE EN ŒUVRE (APIRG/16)  
(Kigali, Rwanda, 19 – 23 Novembre 2007)**

---

**Point 4 : Questions relatives à la planification et à la mise en œuvre de la navigation aérienne dans la région AFI**

**4.4 Météorologie aéronautique :**

**Mise en œuvre des systèmes de gestion de la qualité en zone ASECNA.**

[Note présentée par l'ASECNA]

**SOMMAIRE**

Cette note de travail présente l'état de mise en œuvre des systèmes de gestion de la qualité pour la fourniture des renseignements météorologiques à l'aviation à l'ASECNA. Elle souligne les efforts entrepris par l'Agence et les perspectives pour la mise en place d'un tel système en zone ASECNA.

La suite à donner par l'APIRG16 figure au point 3 de la présente note.

**Références**

- Rapport APIRG 15
- Rés.7.4/1 ( Cg-XV) et Rés. 7.4/2 (Cg-XV) du XV<sup>ème</sup> Congrès de l'OMM
- Rapport MET/SG8

**1- CONTEXTE**

Parmi les défis relevés par l'APIRG15 et le XV<sup>ème</sup> Congrès de l'OMM auxquels les services météorologiques de la région AFI sont confrontés, il faut cité l'instauration du système de gestion de qualité dans la fourniture des services météorologiques à la navigation aérienne.

La réunion MET/SG/8 dans sa conclusion 8/14 : à souligner la nécessité d'un soutien à accorder aux Etats dans le but de parvenir à la mise en œuvre des système de gestion de la qualité.

Etant donné que la Qualité est :

- Une exigence internationale définie par les normes de la série de l' Organisation Internationale de Normalisation(ISO), par la création et mise en place d'un système de qualité bien organisé;

- Une exigence des services fournis à l'aviation civile internationale définie par l'OACI et l'OMM ( conformément aux nouvelles dispositions prévues depuis novembre 2001, dans l'annexe 3 de l'OACI/ Règlement technique de l'OMM) ;

## **2- DISCUSSION**

### **2.1 SITUATION**

Ce contexte exige à l'ASECNA en tant que fournisseur des services de la navigation aérienne de mettre en œuvre des systèmes de gestion de qualité pour les différents services fournis aux usagers.

Cette exigence s'est traduite par une Déclaration de la Politique de l'Agence en matière de la Qualité.

Des actions sont entrain d'être menées par l'Agence pour la mise en place d'un système de gestion de qualité des services de météorologie aéronautique:

- ✓ 13 processus qualité dans le domaine de l'assistance météorologique à la navigation aérienne ont été développés et validés dont l'intégration dans un système normalisé n'est pas encore réalisée ;
- ✓ La tenue d'un Atelier sur l'Introduction d'un Système de gestion de qualité dans la fourniture des services de météorologie aéronautique a eu lieu en novembre 2006. Cet atelier a été organisé par l'ASECNA avec l'appui technique de l'OACI, et a vu la participation d'une trentaine de participants dont les chefs de service exploitation météorologique et certains cadres météorologistes.

L'objectif de l'atelier était de définir un cadre réglementaire ayant pour mission de mettre en œuvre un ensemble hiérarchique des procédures et pratiques adoptées par l'OMM et l'OACI, et comprendre des systèmes de gestion destinés à orienter et contrôler la fourniture par l'Agence de service de base et spécialisés en matière de qualité des données, produits et services météorologiques destinés à l'aviation. Le relevé conclusions et de recommandations est joint en annexe.

### **2.2 ANALYSE**

Il ressort de cette situation que l'Agence fournit des efforts pour mettre en place un système de gestion de qualité des services de météorologie aéronautique afin de répondre aux exigences internationales à la matière ;

Les conclusions et recommandations formulées par l'Atelier sur l'introduction d'un Système de gestion de qualité des services de météorologie aéronautique à l'ASECNA cadre bien avec la conclusion 8/14 de la réunion MET/SG/8.

Pour la mise en œuvre de ces conclusions et recommandations, l'assistance technique de l'OMM et de l'OACI serait nécessaire et recommandée.

## **3. SUITES A DONNER**

### **3.1 La réunion est invitée à :**

- prendre connaissance des informations contenues dans cette note de travail,

- recommander que les activités de l'ASECNA dans le cadre mise en œuvre des systèmes de gestion de la qualité pour la fourniture des renseignements météorologiques à l'aviation soient reflétées dans le compte rendu de la réunion APIRG16
- recommander à l'OMM et l'OACI d'apporter leur soutien aux Etats de la Région AFI ( conformément à la Conclusion 8/14 de la huitième réunion du Sous-groupe de météorologie ( MET/SG/8) ) pour la mise en place des systèmes de gestion de qualité des services de météorologie aéronautique .

**ATELIER SUR L'INTRODUCTION DE L'ASSURANCE QUALITE DANS LES SERVICES  
DE METEOROLOGIE AERONAUTIQUE**  
(Dakar, Sénégal le 06 novembre 2006)

*Relevé de Conclusions et de Recommandations*

oooooooooooooooooooooooooooo

**4.1. Définition du cadre**

La réunion a défini le cadre de ces travaux comme une réponse aux besoins et exigences des clients en conformité aux textes réglementaires.

*Cadre réglementaire*

La réunion a suivi avec intérêt les présentations faites par le Chargé de Mission Qualité de la Direction Générale de l'ASECNA, puis du Directeur Régional Adjoint de l'OACI.

L'atelier a noté avec un grand intérêt la Politique Qualité prônée par le Directeur Général de l'ASECNA. Aussi, adhère-t-il totalement à cet état d'esprit qui vise essentiellement à la satisfaction des besoins et exigences du client en général et notamment ceux des services de météorologie aéronautique.

**4.2. Discussions**

A l'issue des discussions enrichissantes sur la stratégie à mettre en œuvre pour traduire les orientations du Directeur Général en matière de qualité des services de météorologie aéronautique, la réunion a :

- ✓ Noté que l'introduction de la démarche « qualité » dans les services de météorologie aéronautique est désormais une obligation réglementaire internationale et non un moyen d'améliorer les prestations ;
- ✓ Marqué son adhésion à l'introduction d'une telle démarche qualitative dans les services de météorologie aéronautique de l'Agence conformément aux normes et pratiques recommandées par l'OMM et l'OACI;
- ✓ Noté que la durée d'une journée consacrée à un tel sujet est insuffisante et n'a pas permis de mieux appréhender les notions de base relatives à cet important concept;

Certains aspects ont été relevés lors des échanges, notamment la nécessité d'améliorer l'environnement de travail par :

- ✓ Une meilleure communication avec les usagers;
- ✓ Une meilleure coordination avec les administrations météorologiques nationales;
- ✓ Une meilleure coordination des activités avec les structures internes de l'Agence à travers les accords de services;
- ✓ Une exploitation et une optimisation des moyens disponibles.

**4.3. Recommandations**

A l'issue des discussions, la réunion a recommandé à l'Agence :

### **Recommandation 1: Mise en place d'un cadre de référence**

La Mise en place d'un cadre de référence qui aura pour mission de conduire le processus de la mise en œuvre de la démarche qualité dans les services de météorologie aéronautique conformément aux orientations de l'OACI et de l'OMM en la matière avec l'expertise de la mission qualité de l'Agence.

### **Recommandation 2: Désignation des Points focaux**

La désignation des points focaux dont un au Département de la météorologie du Siège et un dans chaque centre météorologique principal (CMP) qui constitueront les membres du cadre de référence;

### **Recommandation 3: Formation des points focaux**

L'organisation d'une formation à l'attention des points focaux sur la culture d'entreprise en conformité avec les exigences internationales sur la démarche qualité afin de leur permettre de remplir leur mission dans leurs structures respectives .

Par ailleurs, l'atelier a recommandé que les points focaux :

### **Recommandation 4: Sensibilisation**

Organisent à leur tour, au sein de leurs entités respectives, des sessions de sensibilisation auprès de leurs collègues sur les enjeux et l'importance d'une culture d'entreprise.

### **Recommandation 5: Missions du Cadre de Référence**

Aient pour mission, la mise en œuvre d'une démarche qualité selon les nouveaux concepts des normes ISO, à savoir :

- ✓ la définition des besoins et attentes du client ;
- ✓ la définition d'une stratégie en vue de mettre en œuvre les exigences internationales et les orientations du Directeur Général en matière de qualité ;
- ✓ la définition des processus et responsabilités ;
- ✓ la mise en œuvre par l'évaluation des ressources (humaines, matériels etc...) ;
- ✓ la mesure de l'efficacité par des indicateurs de performance réels ;
- ✓ la validation.

En outre, la réunion a noté que dans le passé des initiatives à ce sujet ont été prises mais n'ont pas été suivies d'effet, en conséquence elle a recommandé que :

### **Recommandation 6: Application des recommandations**

La mission qualité de l'Agence intègre dans son cahier de charges, la mise en œuvre effective des recommandations de cet atelier.